

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	SQUARE_VARLIN	Numéro	00000032U89-25
Adresse du site	14-28, rue des Écluses Saint-Martin	Hauteur	R+9 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Fréquence 700MHz pour la 5G seule et suppression de la fréquence 2100MHz pour la 3G Bouygues présent (0°, 120° et 240°)		

Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Non
--	-----

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	02/12/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/01/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la toiture de l'immeuble situé au 14-28 rue des Écluses Saint-Martin à Paris 10 ^{ème}		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes d'un site existant 2G/3G/4G (fréquences 800/900/1800/2100/2600MHz) par 3 antennes à faisceau fixe émettant sur ces mêmes fréquences avec ajout du 700MHz pour la 5G, l'ajout de 3 antennes à faisceau orientable émettant sur le 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 40°, 150° et 250°		
Distance des ouvrants	Skydomes entre 1m et 2m Fenêtres de 5m à 9m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 40° < 3V/m ; 150° < 4V/m ; 250° < 2V/m 5G : 40° < 1V/m ; 150° < 1V/m ; 250° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	32,90m en faisceau fixe et 34,40m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

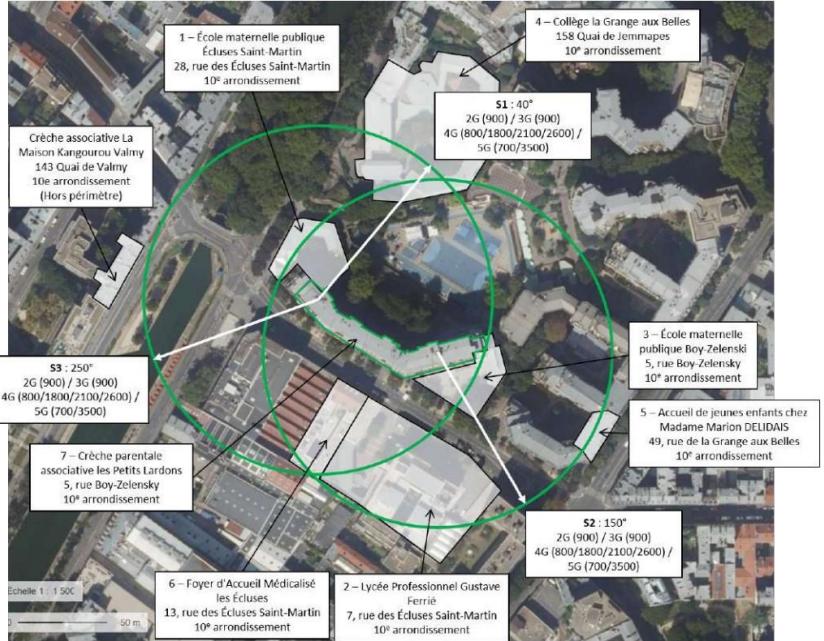
Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront installées par paires, verticalement, en lieu et place des antennes existantes : sur le mât haubané pour les azimuts 40° et 250°, et sur le mât fixé par bracons sur les cheminées pour l'azimut 150°
Zone technique	Les modules radio associés seront positionnés sur des bras de déport fixés aux mâts antennaires. Deux coffrets techniques supplémentaires seront également installés, l'un dans les combles et l'autre dans le local technique ascenseur

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

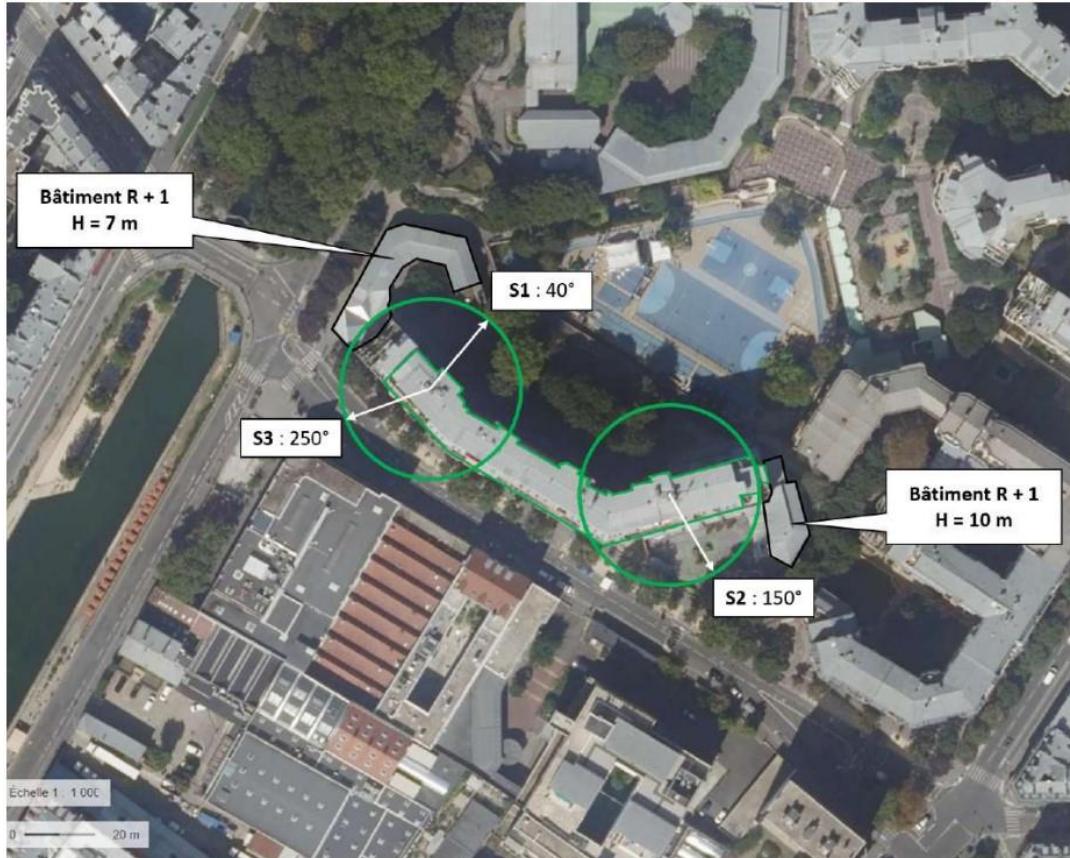
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
ÉCOLE MATERNELLE ÉCLUSES SAINT-MARTIN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	28 RUE DES ÉCLUSES ST MARTIN, 75010 PARIS 10 ^e ARRO NDISSEMENT	7	Oui	30.00	2.10
LYCÉE PROFESSIONNEL GUSTAVE FERRIÉ ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	7 RUE DES ÉCLUSES SAINT MARTIN, 75010 PARIS 10 ^e ARRO NDISSEMENT	22	Non	50.00	2.50
ÉCOLE MATERNELLE BOY-ZELENSKI ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	9 RUE BOY ZELENSKI, 75010 PARIS 10 ^e ARRO NDISSEMENT	10	Oui	30.00	2.50
COLLEGE LA GRANGE AUX BELLES ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	158 QUAI DE JEMMAPES, 75010 PARIS 10 ^e ARRONDISSEMENT	18	Oui	80.00	3.30
MADAME MARION DELIDAIS ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	49 RUE LA GRANGE AUX BELLES, 75010 PARIS 10 ^e ARRO NDISSEMENT	25	Non	95.00	2.90
FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LES ÉCLUSES ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES	13 RUE DES ÉCLUSES ST MARTIN, 75010 PARIS 10 ^e ARRO NDISSEMENT	15	Non	55.00	2.50
ASSOCIATION LES PETITS LARDONS ACCUEIL DE JEUNES	20 RUE DES ÉCLUSES ST MARTIN, 75010 PARIS 10 ^e ARRO NDISSEMENT	29	Non	25.00	2.10



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 250°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 3 et 4	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	13.50	22.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux_orientables :

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 250°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	16.50	25.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après



Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 150°



Azimut 250°

